



# AVIS PUBLIC

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, lors de la séance du 14 avril 2026, à 19 h, le conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Horton procédera au dépôt d'un avis de motion ainsi qu'à l'adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement 108-10 concernant la répartition des frais d'entretien pour les cours d'eau.

Donné et affiché à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 30<sup>e</sup> jour du mois de mars 2026.



Michael Bernier  
Directeur général et greffier-trésorier

**Certificat de publication**